

Plateforme pour une politique municipale inclusive

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en répondant à ce questionnaire autour de 6 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vos réponses constituent votre engagement pour une politique municipale inclusive

Candidate sur la commune de **Saint Philbert de Grand Lieu.**

NOM : **RABIN**

Prénom : **MONIQUE**

Parti : **parti socialiste, liste sans étiquette.**

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Des enfants en situation de handicap résident sur votre commune: que comptez-vous faire de plus pour les accueillir et les accompagner dans leurs scolarités et dans leurs écoles?*

20000 enfants en situation de handicap sont totalement exclus. Notre objectif est de devenir dans les actes une ville accueillante à toutes les différences, que chacun, écolier ou collégien ait un maximum d'autonomie. Cet objectif reconnu nous a permis récemment d'ouvrir la seule classe signante du grand ouest. Nous avons déjà permis l'arrivée d'un SESSAD de 30 places sur la commune : installation physique, liens avec les services publics communaux comme la bibliothèque, ludothèque, crèche ...

Nous avons donc également intégré la première classe bilingue langue des signes/français écrit du grand ouest. Cette expérience exceptionnelle au coût important que nous sommes heureux d'avoir décidé est une véritable politique inclusive qui donne identité à l'école et qui participe à l'éducation à la citoyenneté des autres enfants. La prochaine étape est de proposer un atelier langue des signes à ces enfants qui pourront ainsi mieux communiquer avec leurs camarades sourds. Et nous voulons continuer sur cette lancée. Nous tenons aussi à favoriser l'attribution du nombre d'heures d'auxiliaire de vie en adéquation avec les besoins de l'enfant en soutenant activement parents et enseignants auprès de l'éducation nationale et la MDPH.

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires?*

Les activités péri et extra scolaires sont à Saint Philbert sous la responsabilité directe d'une association conventionnée avec la ville. Nous avons choisi de favoriser l'intégration d'enfants en situation de handicap en faisant appel à des professionnels via Handisup afin que cette intégration se passe dans les meilleures conditions. Nous avons aussi fait le choix de prendre en charge le surcoût à la charge des familles (après intervention MDPH), pour ne pas pénaliser les familles de ce qui devrait être pour nous intégralement assumé par la MDPH.

Nous allons également continuer à développer les échanges autour de la formation à la langue des signes. Et entre les personnels handisup, encadrants et animateurs des services afin de valoriser et de développer les réflexes d'intégration auprès de tous.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale?*

Nous n'avons pas l'habitude de la langue de bois et de la démagogie. Les premières démarches concrètes vers une accessibilité tout court et vers une accessibilité universelle qui est pour nous un objectif partagé ont débuté en 2008. Malgré de nombreuses avancées, nous ne serons pas capables de respecter l'échéance de 2015. Nous avons fait le choix d'un élu dédié à cette question transversale et nous maintiendrons ce choix qui a fait ses preuves. Nous sommes bien sûr d'accord pour nous engager sur l'agenda programmé de l'accessibilité en nous fixant un délai qui sera discuté avec le groupe local APF et la commission accessibilité pour qu'il soit réaliste.

Notre objectif est de continuer à inscrire au budget une somme dédiée à l'accessibilité de la voirie et un autre aux bâtiments. En plus des travaux plus généraux que nous pourrons entreprendre et dans lesquels nous en profiterons pour nous mettre à niveau dans ce domaine. Le plus difficile pour nous a été de faire évoluer le rapport au handicap de la population, des services municipaux mais aussi des entreprises œuvrant sur nos chantiers.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ? Quels programmes de logement?*

Nous avons multiplié l'exigence du nombre de logements accessibles et adaptables dans nos nouveaux programmes. Ainsi sur les 44 logements livrés sur ce mandat, 16 répondaient à cet objectif. A l'avenir, nous voulons aussi finaliser des logements dits intermédiaires pouvant répondre à des situations de personnes vieillissantes ou de handicap. Nous comptons mener une opération avec le CHS pour l'accueil de personnes malades. L'enjeu du vieillissement de la population nous conforte dans ce choix et nous pensons conformément aux obligations de densification, inciter à monter en hauteur en s'équipant d'ascenseur.

L'ascenseur permet en effet de ne pas "réserver les rdc "aux personnes vieillissantes ou en situation de handicap. Il favorise une véritable inclusion comme nous l'avons constaté en équipant notre cinéma d'un tel dispositif.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Que prévoyez-vous pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire leurs achats quotidiens, d'aller dans les commerces de proximité en toute autonomie?*

Si cela n'est pas une compétence communale propre, devant l'attentisme de nombreux commerces, nous avons réalisé de nombreuses sensibilisations et informations auprès des commerçants et de leur association locale.

En effet, une voirie accessible qui se heurterait à une marche à chaque commerce n' guère de sens.

Nous avons également choisi de lancer un appel d'offre groupé de diagnostics accessibilité

permettant de tirer un prix minimal tout en en cofinçant 50%. A ce jour 15 commerces ont profité de cette opportunité. Nous avons permis en collaboration avec l'école de design de Nantes de proposer une approche et des solutions innovantes à nos commerçants.

Et nous voulons aller plus loin en mettant usagers, commerçants et mairie autour de la table afin de rechercher et de financer les meilleures solutions ensemble, et pourquoi pas sur le domaine public lorsque cela semble plus pratique et que le résultat est meilleur pour tous.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité?*

Nous devons impliquer davantage la commission accessibilité en amont des projets et tout particulièrement avec les architectes et entreprises choisies. Nous finaliserons le projet de charte communale d'accessibilité afin de la joindre aux appels d'offre afin de pouvoir rendre opposables certaines prescriptions (telle la notions fondamentale de pente et de dévers)

POUR L'EGALITE DANS L'ACCES AUX TRANSPORTS : *Quelle politique aurez-vous pour permettre aux personnes en perte d'autonomie (âge ou handicap) de votre commune de se déplacer librement ou d'accéder aux réseaux départementaux (Lila /SNCF)?*

Non concernés, nous souhaitons cependant inciter le conseil général à multiplier les arrêts conformes PMR.

POUR UNE AMELIORATION DE L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS : *Que mettrez-vous en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer les sports et les loisirs de votre commune ainsi qu'à l'accès aux événements culturels en tant que spectateurs et/ou acteurs ?*

Nous tenons à rester ouverts à toute demande permettant d'intégrer des activités associatives, sportives et culturelles locales. Et l'accessibilité de tous nos sites est un objectif majeur. Par exemple à l'occasion de la rénovation de la base de loisirs, nous investirons progressivement sur des équipements spécifiques.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Vous êtes interpellé(e) par un(e) de vos concitoyens en situation de handicap sur des questions liées au logement, à l'emploi, à l'accès aux soins, aux aspects sociaux de sa situation. Quelles mesures et réponses pouvez-vous apporter pour orienter cette personne ?*

Nous devons être capables de jouer un rôle de relais comme nous le faisons dans d'autres domaines.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Comment comptez vous inciter les entreprises de votre commune à respecter l'obligation d'emploi de 6 % et favoriser également l'emploi des personnes en situation de handicap dans la municipalité ?*

Si la commune n'a pas compétence à ce jour d'obliger les entreprises à respecter l'obligation d'emploi de 6%, comme dans les domaines de la voirie ou du bâti, elle se doit d'être exemplaire. Nous avons donc mis tout en œuvre pour atteindre cet objectif au sein de nos effectifs et avons dépassé cette année la barre des 6%. Soit une progression de 4 points au court du mandat. Cependant, nous nous battons pour que les contrats aidés confiés à des personnes en situation de handicap soient reconnus dans ce "quota". Enfin, nous tenons à développer nos commandes aux divers CAT de la région pour favoriser l'insertion de tous (service traiteur, papeterie, plantes...)

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Quelle politique mettrez-vous en œuvre sur les zones artisanales et d'activités ?*

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment comptez-vous faciliter la dynamique de votre commune sur la participation des personnes en situation de handicap à celle-ci ?*

Compétence intercommunale, nous espérons que nous pourrions davantage peser sur l'intercommunalité au cours du prochain mandat...

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Quelle politique d'aide et de soutien aux associations comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?*

Nous voulons multiplier les occasions pour les personnes en situation de handicap d'être acteurs de leur quotidien. Nous avons transféré le conseil municipal dans une salle accessible, multiplier les places de stationnement PMR et nommé un ASVP chargé en tout premier lieu de la surveillance de ces places et des passages piétons. Le programme de rénovation ou construction des toilettes publiques intègre systématiquement un WC PMR.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment tiendrez-vous compte de la diversité sur votre commune ?*

Nous voulons permettre un accès aux services liés au numérique à ceux qui en sont exclus grâce à un accompagnement (ex cybercentre). Demain, si nous en avons les moyens, nous installerons des services inclusifs comme la vidéo conférence. Cela permettra un développement économique d'un nouveau type, mais aussi le rapprochement de services pour toute personne peu mobile (services publics sur la métropole nantaise, certaines banques... car la disparition des services d'état de proximité accentue cette fracture dans notre commune et sur notre secteur.

En conclusion nous ferons adopter la charte agenda-mondial des droits de l'homme dans la cité. Elle devra être le fil conducteur de notre action et relier Saint Philbert De Grand Lieu aux autres communes du monde par une attention spécifique aux personnes qui en ont le plus besoin et participer à une société plus fraternelle.

Engagement :

- Je m'engage

RABIN Monique à Saint Philbert de Grand Lieu le 22 janvier 2014